

« La mort programmée du collège est en route »

Hier, les professeurs du collège du Val-de-Vire se sont encordés à la grille de l'établissement pour protester contre l'affectation des élèves de 6^e et l'éclatement de l'équipe enseignante.

La mobilisation

L'année scolaire se termine, mais le feuilleton du collège du Val-de-Vire, lui, est bien loin de se finir. Et en cette fin juin, le collectif Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire s'inquiète déjà de la prochaine rentrée.

Sera-t-elle la dernière ? Le conseil départemental a en tout cas voté la fusion des deux collèges publics de la capitale du bocage pour la rentrée de septembre 2024.

Mais parents et professeurs n'ont pas dit leur dernier mot et continuent de se battre. Hier, les enseignants se sont encordés aux grilles du collège en signe de protestation. Cette fois-ci, la principale revendication concerne les affectations des futurs élèves de 6^e qui sont actuellement envoyés aux parents.

« On a chargé certains professeurs »

De nombreux enfants, qui, d'après le collectif, dépendent du Val-de-Vire, sont affectés au collège Émile-Maupas. « **On a un exemple très frappant et qui montre bien le grand n'importe quoi de cette situation,** poursuit Nathalie Michaux, professeure. **Nous avons une famille avec des jumeaux. L'un a été envoyé à Maupas, l'autre au Val-de-Vire. En sachant que leurs grands frères et sœurs ont été scolarisés au Val-de-Vire.** »

Et les exemples de futurs élèves envoyés dans le collège dont ils ne dépendent pas se multiplient depuis des mois. En mars dernier, déjà, la direction académique avait

assuré que des erreurs s'étaient glissées dans les papiers d'affectation. « **Trois mois plus tard, rien n'a changé** », déplore Élise Montécot, coprésidente du collectif.

À la rentrée prochaine, 56 élèves, répartis en deux classes, devraient rentrer en 6^e dans l'établissement. Selon le groupe de défense du collège, il aurait dû y en avoir plus. « **On nous prive de nos élèves pour ne pas avoir à ouvrir de troisième classe** », assurent les professeurs.

Autre point de bataille : l'éclatement de l'équipe enseignante. « **On a chargé certains professeurs et retiré des heures à d'autres donc des enseignants vont être obligés de travailler dans un autre collège** », déplorent-ils. « **La mort programmée du collège est en route** », s'énerve Nathalie Michaux. Sur le plan juridique, l'avocate du collectif devrait très prochainement déposer un nouveau recours devant le tribunal administratif pour demander l'annulation de cette fusion. Si le dernier recours portait sur la forme du vote, cette fois-ci, il s'agira du fond de cette affaire.

Noémie BAUDOUIN.



Le collectif Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire, à Vire Normandie, proteste contre les erreurs d'affectation des futurs élèves de 6e. Ouest-France